

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Convoi-nucleaire-Polemique-sur-des>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau en action > Campagnes et mobilisations nationales > Archives campagnes > Transports nucléaires > Archives suivi des transports > Train d'enfer : transport La Hague-Gorleben (5-9 novembre 2010) > Revue de presse > **Convoi nucléaire : Polémique sur des CRS français (JDD.fr)**

12 novembre 2010

## Convoi nucléaire : Polémique sur des CRS français (JDD.fr)

**Des policiers français sont intervenus en Allemagne, dimanche dernier lors du passage du convoi nucléaire. Une intervention légale, pour les ministères de l'Intérieur des deux pays. A l'inverse, le réseau Sortir du nucléaire parle de "débordements", photos et vidéo à l'appui.**

▶ [Voir les photos](#)

▶ [Voir la vidéo](#)

La présence de policiers français dimanche dernier sur le territoire allemand, le long de la voie ferrée reliant les villes de Gördre et de Karwitz, est établie. Les photos des militants du réseau Sortir du nucléaire et une vidéo (voir ci-dessous) l'attestent, et le ministère de l'Intérieur français a confirmé la présence de deux officiers de police dans cette zone.

Les forces de l'ordre avaient été mobilisées pour canaliser une importante manifestation, lors du passage d'un train de déchets nucléaires. Le convoi, parti de la Hague (Normandie) vendredi après-midi, est arrivé à Gorleben (Allemagne), après un trajet-record de 91 heures. Le trajet avait été émaillé de nombreux heurts entre policiers et militants anti-nucléaires. Des policiers français auraient "brutalisé des manifestants"

Or, si la présence de policiers français est attestée, leur rôle fait polémique. Interrogée par leJDD.fr, Charlotte Mijeon, de Sortir du nucléaire, dénonce des "débordements". D'après elle, certains policiers ont été vus "en train de brutaliser des manifestants anti-nucléaire". L'avocat berlinois Christoph Müller, témoin de la scène, a indiqué dans la presse allemande qu'il avait porté plainte contre un CRS français pour "usurpation de fonctions". Il affirme que ce CRS "a procédé à une arrestation".

La place Beauvau, très discrète depuis le début de l'affaire, a précisé que les policiers français étaient

là "en tant qu'observateurs". Leur intervention aurait été motivée, selon le ministère, "par une situation d'urgence". Même son de cloche du côté de l'Intérieur allemand. L'intervention serait donc, selon le gouvernement des deux pays, conforme au traité de Prüm, signé en 2005 par l'Allemagne, la France, la Belgique, l'Espagne, les Pays-Bas, le Luxembourg et l'Autriche, selon lequel un policier étranger peut utiliser son arme "en cas de légitime défense de soi-même ou d'autrui". Une position qui fait hurler Sortir du nucléaire : "Je doute fort que la strangulation de militants entre dans cet accord", s'insurge Charlotte Mijeon.